



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1826**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1826 intitulé :

« Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les acquisitions et les travaux de réaménagement du boulevard de la Cité-des-Jeunes entre la rue des Floraliés et le viaduc du boulevard de la Cité-des-Jeunes au-dessus de la route Harwood, incluant tous les travaux connexes, en décrétant une dépense et un emprunt de 31 700 000 \$ »

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 9 juillet 2024.

QUE le règlement a été approuvé le 26 août 2024 conformément à la loi pour un emprunt de 31 700 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 29^e jour du mois d'août 2024.

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca